

Porno : coup de chaud pour Dorcel et « Jacquie et Michel » auditionnés au Sénat

"Comment on s'occupe d'une grosse bite black?" L. Rossignol dénonce le racisme chez Dorcel 00:20

L'affaire du porno français » ou « french bukkake » a conduit à une mission d'information du Sénat sur les dérives de l'industrie pornographique. Ce mercredi, les deux plus grands producteurs français, Dorcel et Jacquie et Michel ont été mis en difficultés par les questions des sénatrices.

LE 11 MAI 2022

Par Simon Barbarit @SimonBarbarit 10mn

Avec l'audition de Gregory Dorcel, président du groupe éponyme et celle de Vincent Gey représentant du groupe Ares (Jacquie & Michel), la mission d'information du Sénat est rentrée dans le dur.

« Comment on s'occupe d'une grosse bite black ? »

« Je suis allée voir sur votre site. Vous avez une rubrique interracial et dans cette rubrique, j'ai trouvé le synopsis d'un film : Gina, Chloé et Cheryl vont vous montrer comment on s'occupe d'une grosse bite black. Avez-vous aussi des films dans lesquels on dit comment s'occuper de grosse bite blanche ? La question de Laurence Rossignol (PS), adressée à Gregory Dorcel, est crue et fait référence aux préjugés racistes récurrents dans les moteurs de recherche de sites porno.

Au-delà des titres explicites de certaines vidéos qui, selon les associations féministes, sont une infraction au code pénal, c'est suite aux révélations parues dans le journal [Le Monde](#), que la délégation aux droits des Femmes du Sénat a mis en place une mission d'information sur les dérives de l'industrie pornographique.

Lire notre article : [Porno : « C'est du proxénétisme à l'échelle industrielle », dénoncent les associations féministes auditionnées au Sénat](#)

L'affaire du porno français » ou « french bukkake » a fait état d'une cinquantaine de victimes sont déjà identifiées, et une dizaine de producteurs et acteurs sont mis en examen pour viols en réunion, traite d'êtres humains et proxénétisme.

Les contenus produits par Pascal Op et Matt Hadix, deux producteurs en détention provisoire, se sont retrouvés, selon le quotidien [Le Monde](#) sur le site Dorcel Vision ou Jacquie et Michel avant d'être supprimés suite à la médiatisation de l'affaire.

« Je peux vous affirmer ici que nous n'avons jamais diffusé sur nos plateformes les productions de M. Pascal OP », a contesté Gregory Dorcel, affirmant n'avoir jamais eu vent de comportement criminel de la part de ce criminel. Ça a été la stupeur », a-t-il ajouté.

Auditionné en février dernier, le journaliste spécialiste de la pornographie, Robin D'Angelo expliquait quant à lui que les « producteurs savent très bien que certaines vidéos sont tournées dans des conditions déplorables avec des abus ». « Je pense à Dorcel ou Jacquie et Michel », citait-il. ». Rappelons que le site Jacquie et Michel est aussi visé par une enquête depuis le 10 juillet 2020 pour « viols » et « proxénétisme ».

>> Lire notre article. [Porno : « Il ne faut pas voir uniquement ces femmes comme des victimes », souligne le journaliste, Robin D'Angelo](#)

Vincent Gey a, d'ailleurs, dû reconnaître avoir travaillé avec Mat Hadix, un producteur mis en examen pour « proxénétisme aggravé », « traite des êtres humains » et « viols ». « En novembre 2020, on a cessé de travailler avec les gens susceptibles d'être impliqués dans cette histoire

« L'industrie porno criminelle » le propre des amateurs, selon Dorcel

Suite aux premières révélations dans la presse des témoignages de victimes présumées, en novembre 2020, les deux diffuseurs français avaient indiqué leur volonté d'adopter des chartes éthiques et déontologiques.

Ce sont ces pratiques éthiques qu'ont voulu exposer les deux diffuseurs auditionnés avec leurs avocats au Sénat, prenant bien soin de se distinguer de ce que Gregory Dorcel appelle « l'industrie porno criminelle » propre des amateurs, selon lui. Cette dichotomie n'a pas convaincu les membres de la délégation. « Je ne suis pas convaincue que la différence pourrait se situer au niveau de groupes que l'on pourrait qualifier de professionnels et d'autres d'amateurs », a fait valoir la sénatrice communiste Laurence Cohen.

Le point fort de la charte éthique rédigée sous l'autorité de l'ancienne « Dorcel girl », Liza Del Sierra consiste à mettre en place sur tous les tournages des coordinateurs d'intimité et pour s'assurer du consentement le jour J. « Ce tiers de confiance [...] va servir de syndicaliste et va faire l'interface entre les acteurs et la production », a expliqué l'avocat Matthieu Cordelier, co-auteur de la charte Dorcel.

>> Lire notre article : [Porno : « Notre profession a besoin d'être reconnue », plaident des actrices et réalisatrices du X devant le Sénat](#)

« Nos équipes n'ont jamais relevé d'incidents majeurs sur les tournages », assure Jacquie et Michel

Vincent Gey a, de son côté, insisté sur l'obligation faite désormais à tous les producteurs collaborant avec le groupe Ares de signer une charte éthique. « Les équipes internes du groupe procèdent à de nombreux contrôles inopinés [...] Nos équipes n'ont jamais relevé d'incidents majeurs sur les tournages », assure-t-il. « Combien de vidéos vous diffusez par an et combien de personnes pour les contrôler ? », demande la présidente de la délégation, Annick Billon.

« On diffuse plusieurs centaines de vidéos par an et on a une équipe d'une personne pour faire les vérifications », admet, Vincent Gey en indiquant que certains contrôles se faisaient à distance, en visio conférence.

Dernier point sur lequel le diffuseur a été mis en difficulté concerne la restriction des contenus aux mineurs. Sous l'impulsion du Sénat, la loi du 30 juillet 2020 complète l'article 227-24 du Code pénal interdit aux sites de se contenter d'un simple « disclaimer » (un clic : oui, j'ai plus de 18 ans ndlr).

Jacquie et Michel estime appliquer la loi grâce à « My18Pass », un dispositif destiné à vérifier l'âge de l'utilisateur via une carte bancaire. Une nouvelle fois, c'est Laurence Rossignol qui a mis les pieds dans le plat. « J'ouvre votre site, Jacquie et Michel, et je trouve des quantités d'images pornographiques non animées. [...] Donc, les mineurs sont exposés à des images pornographies alors pourquoi vous considérez que vous êtes en conformité avec la loi ? », lui explique-t-elle. Faisant face à l'incrédulité de Vincent Gey, elle ajoute : « Je ne vais quand même pas vous montrer les captures d'écrans ».

Poussé dans ses retranchements, le représentant de Jacquie et Michel évoque « un dysfonctionnement technique ponctuel. Merci de nous l'avoir signalé ».

Merci qui ?

Publié le : 11/05/2022 à 18:53 - Mis à jour le : 11/05/2022 à 18:53

Partage

f t e

Abonnez-vous à la Quotidienne

Recevez, tous les jours par email,
l'actualité parlementaire à ne pas manquer

JE M'INSCRIS

Votre adresse est uniquement utilisée pour vous envoyer la newsletter quotidienne de Public Sénat. Vous pouvez vous désinscrire à tout moment via le lien de désabonnement intégré dans la newsletter. En savoir plus sur notre politique de protection des données personnelles.

À la Une

> Politique

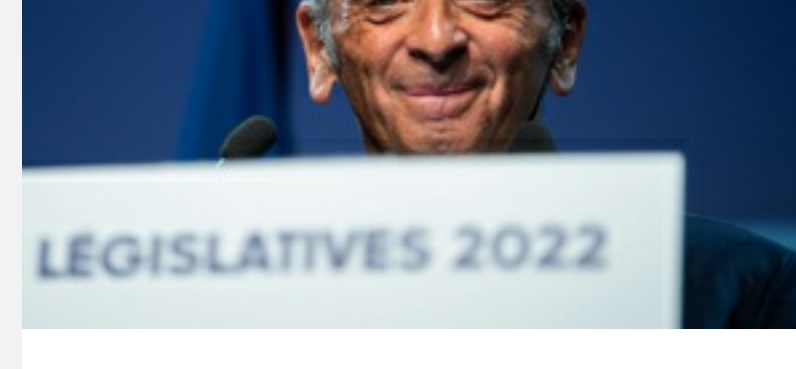


LE 12 MAI 2022 3mn

Les violences qui secouent Israël, « s'inscrivent dans la continuité des affrontements de 2021 »

Actualité

> Politique



LE 12 MAI 2022 5mn

Législatives : Zemmour finalement candidat dans le Var

Actualité

> Politique



LE 12 MAI 2022 3mn

Jean-Louis Bourlanges « voit très bien le président Zelensky siéger au Conseil Européen »

Actualité

> Politique



LE 11 MAI 2022 3mn

Le RN lance enfin sa campagne pour les législatives et cible Mélenchon

Actualité

[Voir la suite](#)

PLUS DE VIDÉOS

Politique

20 ANS FN 2022

Facebook Twitter Email

3 EN COURS

VIDEO EN COURS

MERCREDI 15H30

Tham Huy

Réforme des retraites : le gouvernement abat ses premières cartes

DOCUMENTAIRE

URSS, l'effondrement

DOCUMENTAIRE

Elysée, la solitude du pouvoir - Episode 1/2

EXTRA LOCAL

L'invitée : Sandrine Rousseau, Membre EELV

Alaérie :



[Regarder Public Sénat](#) | [La grille des programmes](#) | [Nous contacter](#) | [Newsletters](#) | [Espace presse](#)

[Politique des données personnelles](#) | [Mentions légales](#) | [Préférences cookies](#) | [Sitemap](#) | [Foire aux questions](#) | © 2022 Public Sénat